



Envoyé en préfecture le 26/06/2024

Reçu en préfecture le 26/06/2024

Publié le

ID : 059-215904913-20240620-DELIB240611-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département du NORD

Arrondissement de VALENCIENNES - Canton de SAINT-AMAND-LES-EAUX

Extrait du Registre aux Délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 20 juin 2024

Le Conseil Municipal de RAISMES s'est réuni en Mairie, sur convocation régulière en date du 11 juin 2024 au salon d'honneur de l'hôtel de ville et sous la Présidence d' Aymeric ROBIN, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33	Présent(s) : Aymeric Robin, Sylvia Potier, Patrick Trifi, André Kaczor, Nadine Cochy, Eric Warmoes, Jean-Paul Mottier, Annette Bramme, Lætitia Millecamp, André Couplet, Marie-Josée Paillousse, Jeanne Barbieux, Patrick Evrard, Jean-Paul Birembaut, Jean-Marc Looten, Eric Monchicourt, Jérôme Ibanez, Marie-Louise Nassar, Eric Tounsi, Carine Florent, Émeline Kessler, Véronique Hubert, Florian Renard, Mélissa Boucher, Raphaël Delcroix, Maklouf Bouaoud, Philippe Lambert	
Présents 27 / 33 Pouvoirs : 04 / 33		
Votants 31 / 33		
Secrétaire de séance Florian Renard	Absent (es) excusé (es) ayant donné pouvoir à : Karine Lippert à Aymeric Robin, Agathe Mahmoudi à Annette Bramme, David Belurier à Véronique Hubert, Hayette Ait Kaddour à Carine Florent	
	Absent (es) excusés (es) : Eddy Zdziech, Jean-Claude Priez	Absent (es) :
DELIBERATION 2024.06.11	Sollicitation du Fonds de concours de la CAPH pour l'opération de rénovation des salons d'honneur et des mariages	

Vu l'article 179 de loi de finances pour 2011 instituant la DETR,

Vu l'article L2334-33 du Code Général des Collectivités Territoriales fixant ses critères d'éligibilité,

Vu la délibération D2023.08.06 du Conseil municipal,

Vu la décision d'attribution de DETR-DSIL du 23 mai 2024,

Considérant la politique d'attribution du Fonds de Concours communautaire et l'objectif de rénovation thermique attendu sur les travaux de rénovation des salons,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à 29 voix pour et 02 abstentions,

DÉCIDE de mettre à jour le plan de financement ci-joint et de requérir la participation de la CAPH au titre du Fonds de Concours pour compléter le dossier.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,
Le Maire
Aymeric ROBIN



Envoyé en préfecture le 26/06/2024

Reçu en préfecture le 26/06/2024

Publié le

ID : 059-215904913-20240620-DELIB240611-DE

S²LOW

RENOVATION DES SALONS D'HONNEUR DE LA MAIRIE DE RAISMES

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES		RECETTES	
<i>Maitrise d'oeuvre et étude sol</i>	50 000,00	DETR	98 182,80
<i>Travaux</i>	717 960,00		
<i>Coordinateur SPS</i>	3 500,00	Autofinancement (hors TVA)	676 777,20
<i>Bureau Technique</i>	3 500,00		
<i>Mobilier</i>	110 000,00	FONDS DE CONCOURS CAPH	338 388,00
TOTAL DE L'OPERATION HT	774 960,00	TOTAL HT	774 960,00
TVA 20 %	154 992,00	TVA 20%	154 992,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES TTC	929 952,00	TOTAL GENERAL DES RECETTES TTC	929 952,00

Aymeric ROBIN

